

ÉCOLE DE LA PETITE-GARE

PREMIÈRE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

À la 1^{re} séance régulière du conseil d'établissement de l'école de la Petite-Gare tenue le **28 septembre 2022 à 19 h 00** à La Prairie, à l'école de la Petite-Gare et à laquelle sont présents :

Mmes Corina-Maria Zosim, Sandra Santa Ruiz, Patricia Girard et MM. Éric Bonin, Andrian Coltov tous membres parents formant quorum. Les membres substitués étaient présents : Alexandre Gagnon et Anissa Khattabi.

Mmes Annie Viveiros, Claire Sanfilippo et Louise Bouthillette, représentantes du personnel enseignant;

Mme Chantal Marceau, représentante du service de garde;
Mme Sophie Mitchell, représentante du service de garde;

Mme Sophie Tougas, directrice de l'école;
Mme Julie Marceau, directrice adjointe de l'école.

1.0 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Le quorum est respecté. Le membre absent était M. Medoune Mouhamad Seck.

2.0 MOT DE BIENVENUE

Mme Tougas souhaite la bienvenue à tous.

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Bonin

QUE les membres du conseil adoptent l'ordre du jour du 28 septembre 2022.
(C-É.22-23-888) – Adopté

4.0 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 MAI 2022

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Annie Viveiros

Il y a une correction à faire au niveau du titre de Mme Girard, elle est présidente et non vice-présidente.

QUE les membres du conseil adoptent le procès-verbal du 24 mai 2022.
(C-É.22-23-889) – Adopté

5.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public

6.0 ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT(E) ET VICE-PRÉSIDENT(E) (ART.56)

M. Éric Bonin propose, Mme Girard comme présidente du conseil d'établissement et Mme Corina-Maria Zosim seconde. Mme Patricia Girard accepte le poste de présidente.

À la vice-présidence Mme Corina-Maria Zosim propose M. Éric Bonin. Mme Sandra Santa Ruiz se propose aussi au poste de vice-présidente.

Un vote est fait et M. Éric Bonin est élu au poste de vice-président.

7.0 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (DOCUMENTS JOINTS)

Mme Sophie présente le document et l'explique. Mme Tougas mentionne qu'elle va garder les documents dans son bureau. Le document est valide pour l'année scolaire 2022-2023.

8.0 SUIVI ET FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Tougas parle du lien vidéo qui est dans l'ordre du jour et invite les membres à le regarder afin de connaître le fonctionnement et le but du conseil d'établissement. Elle remet aussi un document sur les pouvoirs d'un conseil d'établissement, ses rôles et collaborateurs. Mme Tougas demande aux membres du conseil d'établissement s'ils ont des questions. Aucune question.

9.0 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (DOCUMENT JOINT)

Elle remet aussi un document sur les règles de régie interne et demande si les membres ont des questions. Aucune question.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Patricia Girard

QUE les membres du conseil approuvent les règles de régie interne.
(C-É.22-23-890) – Adopté

10.0 CALENDRIER DES RENCONTRES (DOCUMENT JOINT)

Les dates seront 28 septembre, 22 novembre, 24 janvier, 21 février, 21 mars, 17 avril, 16 mai et 13 juin. Mme Tougas va envoyer un courriel avec les dates du conseil d'établissement pour l'année 2022-2023. Mme Tougas mentionne que les rencontres seront toujours à 19 h à l'école de la Petite-Gare.

11.0 RAPPORT ANNUEL 2021-2022 (DOCUMENT PRÉSENTÉ SUR PLACE)

Mme Tougas présente le bilan annuel, une copie papier est remise aux parents. Mme Tougas mentionne qu'il sera déposé sous peu sur le site Internet de l'école. Mme Patricia Girard, présidente, lit le message qu'elle a écrit aux membres du conseil d'établissement. Mme Tougas lit, elle aussi, le message qu'elle a écrit dans le bilan. Mme Tougas prend le temps de présenter toutes les pages du bilan annuel. Mme Tougas mentionne que le but ultime du bilan annuel est de démontrer l'évolution de notre projet éducatif. Nous aurons à le réévaluer cette année afin de le présenter l'an

prochain. En annexe 1 les membres parents retrouvent le projet éducatif de l'école et en annexe 2 le plan de lutte contre l'intimidation.

Mme Tougas présente les 3 objectifs du projet éducatif de l'école. L'objectif 1 en lien avec les résultats scolaires est atteint partiellement. La pandémie ne nous a pas permis d'évaluer toutes les étapes, de plus nous avons également évalué les élèves en termes de « réussi et non réussi », ce qui ne nous a pas permis de mesurer le pourcentage d'amélioration. Il y a eu aussi beaucoup de fermeture de classes et d'enseignement à distance. Dans le but de soutenir nos élèves dans cette période difficile, il y a eu des ajouts au niveau de l'aide en classe (orthopédagogie, enseignante soutien ...).

Mme Zosim félicite l'équipe-école pour l'arrimage en écriture puisque cela est un grand travail. Elle remarque les excellents taux de réussite. M. Bonin mentionne que les enseignantes poussent beaucoup au niveau de la lecture et il apprécie.

Mme Tougas mentionne que le deuxième objectif soit d'offrir 60 minutes d'activités physiques par jour n'est pas encore atteint. Mme Tougas mentionne qu'il n'est pas facile de faire bouger tout le monde. Nous avons ajouté du matériel sportif dans les classes, nous avons organisé plusieurs activités lors des récréations (tournois de soccer, basketball...), nous avons aussi fait venir des activités-écoles pour faire bouger tous nos jeunes. Il va falloir le travailler plus dans notre prochain projet éducatif.

Mme Tougas mentionne que le troisième objectif soit de développer notre sentiment d'appartenance à l'école en organisant au minimum 6 activités rassembleuses par année avec tous nos élèves est atteint, et ce depuis la première année. Nous allons peut-être faire passer un sondage aux élèves afin de connaître leur degré de satisfaction.

Mme Tougas présente le plan de lutte contre l'intimidation et de violence : il y a eu 53 cas de violence physique et 11 cas d'intimidation qui ont été traités. Plusieurs événements sont survenus sur TEAMS. Il y a eu des coups de poings, de pieds, des paroles violentes verbales. Tous les cas connus ont été traités. Nous organisons plusieurs ateliers d'habiletés sociales afin d'outiller les enfants. Cette année, les policiers viendront également faire des ateliers sur l'intimidation, la cyberintimidation.

Mme Zosim demande s'il y a une politique à l'école au niveau de l'utilisation du cellulaire à l'école. Mme Tougas mentionne qu'il est mentionné dans l'agenda que les objets personnels ne sont pas permis à l'école et que si la situation arrivait les parents seraient avisés.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Claire Sanfilippo

QUE les membres du conseil approuvent le rapport annuel 2021-2022.
(C-É.22-23-891) – Adopté

12.0 NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION (DOCUMENT JOINT)

Mme Tougas demande aux membres s'ils ont des questions puisqu'ils avaient reçu les documents à l'avance. Aucune question et les membres sont en accord.

13.0 AIDE AUX PARENTS – MESURE 15024

Mme Tougas mentionne que nous avons une somme de 2 234 \$ pour offrir des conférences ou des ateliers pour aider les parents. Ce montant est surtout pour les élèves du préscolaire et du premier cycle, cependant nous essayons que la formation ou la conférence touche à tous les parents de l'école. Mme Tougas mentionne qu'elle aimerait que les membres du conseil d'établissement réfléchissent à des idées de sujet

de conférence pour cette année. Mme Annie Viveiros mentionne qu'il pourrait être bien de penser à quelque chose pour les familles allophones afin de les soutenir.

M. Bonin mentionne qu'il pourrait être bien de préparer les élèves de 4^e année pour la vaccination en faisant une pratique avant.

14.0 RAPPEL DES PRINCIPES D'ENCADREMENT DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (DOCUMENT JOINT)

Mme Tougas remet le document sur les principes d'encadrement des frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2022-2023.

15.0 ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES (DOCUMENT PRÉSENTÉ SUR PLACE)

Mme Tougas présente un document avec toutes les activités et sorties proposées pour les élèves pour l'année selon les degrés.

Mme Tougas présente toutes les activités en les décrivant et en expliquant les prix assumés par l'école ou par les parents. Mme Tougas mentionne que le prix des activités est beaucoup plus cher dû aux coûts liés aux autobus. M. Bonin mentionne qu'il est maintenant possible de louer un autobus et de le conduire nous-mêmes pour 100 \$. Mme Tougas va regarder avec le centre de services scolaire afin de voir si nous pouvons faire cela à l'école.

Mme Santa mentionne qu'elle est déçue que les élèves de la classe multi 3-4 n'aient pas à la sortie de Fort débrouillard avec les autres. M. Bonin mentionne que les élèves de la classe feront le même nombre d'activités et sorties que les autres groupes de 3^e et 4^e année soit 4. Mme Santa mentionne qu'il n'y a aucune activité de ce genre qui est offert pour la remplacer. Mme Louise mentionne qu'elle voulait y aller, mais qu'il n'y avait plus de place. Les coûts pour sortir seul sont beaucoup plus élevés.

Mme Zosim mentionne que le travail des enseignants afin que les activités et sorties soient toujours en lien avec la pédagogie.

Mme Tougas mentionne qu'il y aura un sondage qui sera envoyé aux parents afin qu'ils acceptent les sorties et activités. Pour qu'une activité soit faite, il doit y avoir au moins 80 % des parents qui l'acceptent.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Bonin

QUE les membres du conseil approuvent les activités et sorties éducatives 2022-2023.
(C-É.22-23-892) – Approuvé

16.0 MODIFICATION AU VOLET FINANCIER DU SERVICE DE GARDE (DOCUMENT PRÉSENTÉ SUR PLACE)

Mme Sophie Mitchell présente le nouveau règlement qui vient de passer au niveau du ministère de l'Éducation concernant la tarification au niveau du service de garde. Tout le Québec doit revoir leur tarification. Mme Sophie Mitchell présente les nouveaux tarifs qui seront en vigueur cette année. Mme Sophie Mitchell mentionne que ce règlement vient tout juste de passer et c'est pour cela que la facturation du service de garde n'est pas encore envoyée. Mme Sophie Mitchell mentionne que les parents auront 30 jours pour payer les frais.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Bonin

QUE les membres du conseil approuvent le volet financier du service de garde 2022-2023.

(C-É.22-23-893) – Approuvé

17.0 INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Mme Chantal Marceau fait un retour sur la dernière journée pédagogique. Les élèves ont vécu 6 activités différentes à l'école. La journée fut formidable et beaucoup de plaisir. La semaine prochaine, nous aurons une deuxième pédagogique. L'activité sera à l'extérieur de l'école. Nous avons 150 élèves inscrits.

Mme Chantal Marceau mentionne que lors des sorties, nous travaillons pour garder les élèves avec leur éducatrice. Un parent demande si les élèves maternelle 4 ans seront présents. Mme Chantal Marceau mentionne qu'il y a une dizaine d'élèves de la classe qui sont inscrits. On mentionne à M. Adrian Coltov qu'il peut appeler le service de garde afin de savoir s'il y a d'autres élèves du groupe de son enfant qui participe à la sortie afin de l'aider à prendre sa décision.

18.0 INFORMATION DE LA DIRECTION :

- **RENTÉE SCOLAIRE** : Tout a très bien été. La pluie a changé les plans, mais tout a bien fonctionné quand même. L'activité du début d'année Samajam fut fort agréable et elle a fait bouger les élèves.
- **PROJET ÉDUCATIF** : Nous serons en actualisation du projet éducatif. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution des travaux tout au long de l'année.

19.0 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Il n'y a pas eu de rencontre encore.

20.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

21.0 AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet.

22.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 9 h 11

Patricia Girard
Présidente

Sophie Tougas
Directrice